



## Assemblée Générale Ordinaire

Année 2020-2021

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire

25 janvier 2021

*En ligne*

Modérateur : M. Lewis Dijkstra.

Assemblée générale en ligne via la plateforme Zoom.

Interprétation en anglais et français.

L'APEEE compte 469 représentants de classe en ordre de paiement (membres votants). 17 procurations ont été enregistrées. En tout, 186 votants étaient présents et représentés. Ainsi, le quorum requis pour l'Assemblée générale ordinaire (10% des membres votants) était atteint.

L'Assemblée générale commence à 19h30.

### Bienvenue & Approbation de l'ordre de jour

Kristin Dijkstra, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne de Bruxelles IV, souhaite la bienvenue à tout le monde. Lewis Dijkstra prend la parole à son tour et présente son rôle de modérateur. Il signale également les détails techniques que comprend cette première Assemblée générale en ligne : accès à l'interprétation, prise de parole, modération du chat.

La Présidente précise que l'enregistrement de la réunion sera utilisé pour la rédaction du procès-verbal et sera effacé par la suite. Elle rappelle le fonctionnement des votes qui auront lieu au cours de la soirée et des procurations ainsi que le processus pour se connecter à la plateforme de vote. Seuls les représentants de classe en ordre de paiement de leur cotisation APEEE ont droit de vote.

L'ordre du jour est approuvé et la Présidente souligne qu'un bureau électoral et scrutateur a préalablement été composé pour l'élection des membres au Conseil d'administration (ci-après « CA »). Il y a 11 places vacantes au sein du CA. Sont en fin de mandat : Stephanie Buus, Luca Dussart Ilies, Karim Kettani, Nadia Kichaout, Vladas Kukulskis, Dan Nicolae, Dana Adriana Puia Morel et Iulian Vasile.



Les personnes suivantes ont démissionné durant l'année scolaire : Dorothée Farwerck Lefort, Angela Muraca, Ambar Hernandez Pacheco et Graziella Rizza.

Les candidats au CA se présentent brièvement tour à tour. Kristin Dijkstra procède à un appel à volontaires dans la salle. Une personne se présente en plus des onze qui avaient envoyé leur candidature au préalable. L'Assemblée générale procède au vote.

## Ouverture de l'Assemblée générale

Mme Dijkstra ouvre la session en revenant sur ce qui a été accompli l'année dernière et en soulignant le travail de l'APEEE de manière générale en ces temps difficiles dus à l'épidémie de Covid-19.

Elle rappelle l'importance de l'association qui, malgré l'arrêt actuel ou futur de ses services, devra continuer à exister pour les parents. Des décisions difficiles vont devoir être mises sur table, et il revient aux parents de prendre ces décisions pendant cette assemblée.

Elle souligne la bonne communication qui a été établie entre l'APEEE et la direction de l'école. Une fois par semaine, une réunion virtuelle a lieu où les représentants de l'APEEE font part des questions, remarques et préoccupations reçues par les parents pendant la semaine. Les procès-verbaux de ces réunions sont ensuite envoyés aux représentants de classe qui les transmettent aux parents.

Kristin Dijkstra revient ensuite sur la cantine, et rappelle que lorsque celle-ci était opérationnelle, le staff avait été divisé en petits groupes de façon que le service puisse continuer d'opérer si quelqu'un devait être mis en quarantaine, et souligne qu'elle ne peut rouvrir pour le moment, comme stipulé par les autorités belges. L'APEEE suit constamment les recommandations gouvernementales et scientifiques afin d'assurer la sécurité de toute la communauté scolaire.

### Présentation InterParents

Stephanie Buus prend la parole afin de présenter brièvement le nouveau système de notation et sa mise en application pour les élèves de S7 ainsi que les tableaux d'équivalence. Elle précise que ces derniers n'ont pas été, dans certains Etats membres, mis en place de manière équitable. La question devra être réglée pour les élèves qui passent leur Bac, notamment ceux qui décident de poursuivre leurs études à l'étranger. Ces questions restent en suspens et n'ont toujours pas trouvé de solution satisfaisante pour le moment. Kristin Dijkstra rebondit en soulignant que le bureau du Secrétaire général a mis pression sur les Etats membres qui n'ont toujours pas fourni leurs tableaux d'équivalence et qu'InterParents travaille activement afin qu'une solution soit trouvée dans les plus brefs délais.

Un autre point important est soulevé par Stephanie Buus : le Bac 2020-2021. Nombreux sont ceux qui se demandent s'il aura lieu in situ ou non et comment il sera administré. Aucune décision définitive n'a encore été prise à l'heure actuelle.



InterParents a également travaillé afin que les familles les plus vulnérables soient reconnues et bénéficient de compréhension et d'aide particulières dans le contexte extrêmement dur de cette pandémie. D'autres sujets comme la question des orientations pour l'apprentissage numérique ou encore les critères d'inspection de l'école ont été discutés cette année. Enfin, le 5<sup>e</sup> site d'Evère devrait, si la situation sanitaire le permet, être inauguré le 30 août 2021.

Karim Kettani, Vice-Président en charge des affaires pédagogiques, précise qu'InterParents est l'association qui représente toutes les associations de parents d'élèves des 13 Ecoles européennes. C'est l'organe qui représente les parents aux instances décisionnelles du système des Ecoles européennes, qu'il s'agisse du Conseil supérieur ou d'autres instances. Ainsi, InterParents joue un rôle vital et constitue un rouage très important afin que les parents puissent se faire entendre.

### **Présentation des résultats 2019-2020**

Alexandre Grigorescu-Negri, trésorier de l'APEEE de Bruxelles IV, prend la parole afin de présenter les résultats 2019-2020.

Cette année des processus pour la digitalisation de la facturation et des paiements ont été mis en place ainsi qu'un reporting qui a déjà été partagé auprès des parents et qui se base sur les trois grandes priorités de l'APEEE : les services, la pédagogie et la communauté. Ce reporting sera mis à jour de manière trimestriel et sera disponible sur le site internet de l'APEEE.

Sur l'année fiscale, qui va de septembre 2019 à août 2020, le résultat financier de cette année est de - 344 000€.

Lorsque la pandémie s'est déclarée, tous les efforts nécessaires ont été conduits avec le staff de l'APEEE pour réduire les coûts au maximum : en moyenne, l'APEEE est passée d'un coût de 559 000€ par mois à 115 000€ par mois sur la période d'avril et mai 2020. Le trésorier rappelle qu'il était important de garder un minimum de personnel pour pouvoir redémarrer l'activité de l'APEEE du jour au lendemain s'il le fallait. M. Grigorescu-Negri souligne que la somme de 1 145 000€ a été remboursée aux parents membres de l'association pour les services qui n'ont pu être prestés, l'objectif étant d'atteindre un profit nul.

Le trésorier précise également qu'une grande partie de cette performance négative vient d'un désaccord avec le PMO - *Payment Master Office* de la Commission européenne – qui prend en charge les frais de transport pour les parents fonctionnaires des institutions européennes et qui conteste la facturation de l'APEEE de 2012 à 2019. Ce désaccord s'élevait au départ à 360 000€, l'APEEE a réussi à réduire cette somme à 316 000€, et espère pouvoir encore la diminuer par la suite. Sans cette provision pour charge de 316 000€, le résultat final pour l'année fiscale 2019-2020 aurait été de -28 000€.



M. Grigorescu-Negri précise que 676 000€ sont alloués à la réserve sociale en cas de fermeture de l'association.

Suite à une question soulevée par un parent, le trésorier revient sur le désaccord avec le PMO en soulignant que certains parents perdent parfois leur statut d'agent des institutions de l'Union européenne en cours d'année scolaire sans en avertir l'APEEE, qui continue d'envoyer ses factures au PMO, malgré le fait que ce dernier ne puisse plus prendre ces frais en charge.

Un autre parent demande ce qu'il en est des autres Ecoles européennes, si ces dernières aussi doivent faire face à des parents qui perdent leur statut d'agent des institutions en cours d'année. Le trésorier répond que d'autres écoles sont en effet dans ce même cas et discutent également avec le PMO. Karim Kettani précise qu'un droit de recours contre les parents concernés est juridiquement incertain, et à supposer qu'un tel droit existe, il est peu probable qu'il soit rentable, vu le grand nombre de cas et le faible montant des créances individuelles.

Victoria Petrova, en charge du transport, précise que ce n'est pas la première fois que le PMO réclame un tel paiement à l'APEEE : il y a cinq ans, le PMO avait revendiqué le paiement de 150 000€ pour le transport des années précédentes et après discussion, moins de 20 000€ ont finalement été remboursés par l'APEEE. Elle souligne que la Commission européenne ne fournit pas les données personnelles des parents contre qui l'APEEE pourrait effectuer un droit de recours. Notre APEEE reste en contact avec les autres APEEE afin de s'entraider sur ce point.

Un parent prend la parole et demande si une relation contractuelle entre le PMO et l'APEEE existe et si cette dernière ne devrait pas être renégociée afin d'éviter de tels problèmes à l'avenir. Victoria Petrova précise que la première chose à vérifier est en effet jusqu'à combien d'année en arrière le PMO est en droit de revenir – le délai de prescription pourrait être invoqué. Certaines réclamations sont fondées sur le fait que des informations précises doivent être fournies dans les temps afin que l'APEEE puisse, s'il le faut, se retourner vers les parents : le PMO est en droit de réclamer cet argent mais il faut que l'APEEE puisse se retourner à temps contre les parents. Le directeur de l'APEEE, Eric Piettre, précise que, désormais, le PMO a prévu d'envoyer des mises à jour année par année ; une telle demande reprenant l'exercice des sept dernières années ne devrait donc plus arriver. Le bilan des négociations avec le PMO sera reflété dans les résultats du budget de l'année scolaire 2020-2021.

L'assemblée générale passe au vote.

#### **Vote**

*Une annexe reprenant tous les votes est disponible à la fin de ce procès-verbal.*

- **The General Assembly decides to give discharge to the Board on the certified accounts closed on 31st August 2020 and to carry forward the results to next year:**

**Oui : 67,86%**

**Non : 9,52%**

**Abstention : 22,62%**

## **Présentation du budget 2020-2021**

Alexandre Grigorescu-Negri reprend la parole afin de présenter le budget pour l'année à venir. Il commence par préciser que l'exécution de ce budget est très incertaine, c'est pourquoi le Conseil d'administration a décidé de présenter trois versions du budget.

Les hypothèses retenues pour élaborer ce budget sont les suivantes : la fermeture de la cantine du 3 novembre 2020 au 18 janvier 2021 (au moment de l'assemblée générale, aucun accord avec l'école n'a été trouvé pour permettre une réouverture de la cantine), la suspension des cours périscolaires pour les secondaires jusqu'au 18 janvier 2021 également et enfin, l'arrêt du service transport du 3 au 13 novembre 2020.

Parmi les budgets présentés, deux proposent une continuité des services, le troisième en revanche adopte une approche complètement opposée et comprend la fermeture de tous les services jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les trois budgets sont négatifs. Le premier budget implique une augmentation des prix de la cantine de 20% et des prix du transport de 7% et aucune augmentation au niveau des prix du périscolaire avec un résultat négatif de -376 000€. Le second budget comprend une augmentation de 25% de la cantine, toujours 7% des prix du transport et 0% pour le périscolaire avec un résultat négatif de -304 000€. Le dernier budget propose une réduction maximale du staff et aucun service fourni jusqu'à la fin de l'année scolaire avec un déficit de -260 000€. Dans cette dernière hypothèse, le retour du staff est prévu en juillet/août afin de préparer l'année scolaire suivante.

Tobias Stricker, responsable de la cantine, intervient pour préciser qu'une augmentation de 50% de la cantine aurait dû être envisagée afin d'arriver à un résultat 0, or une telle augmentation paraissait bien évidemment beaucoup trop élevée, c'est pourquoi il est ici proposé plusieurs versions d'augmentation inférieure à 50% débouchant toutes néanmoins sur un déficit. Une augmentation des prix de la cantine est belle et bien nécessaire, cependant M. Stricker convient qu'il aurait été inconcevable d'augmenter les coûts de la cantine de 50%. Ainsi, une augmentation de 20% est proposée dans le budget 1, et une autre de 25% dans le budget 2. Il rappelle également l'inflation des denrées alimentaires et souligne que du personnel supplémentaire a dû être engagé afin de pouvoir respecter les normes sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19.

Penelope Vlandas, membre du CA en charge du périscolaire, intervient afin de préciser que de nombreux parents utilisent le service périscolaire après l'école car ils n'ont pas accès aux garderies de l'OIB, notamment les enseignants, et rappelle qu'il faut garder en tête que le service périscolaire est une solution de garde pour ces personnes. Elle souligne également qu'actuellement les activités pour les maternelles et les primaires continuent d'avoir lieu.

Concernant la reprise de la cantine, le Conseil d'administration suit bien évidemment les directives énoncées par l'Etat belge telles que régulièrement mise à jour : pour le moment, une reprise de la cantine avec repas chauds n'est pas envisageable, toutefois la possibilité de servir des *lunch boxes* aux élèves est en cours de discussion avec l'école.





Plusieurs parents demandent s'il est possible d'assurer uniquement le service transport et de fermer la cantine et les activités périscolaires. Ces parents souhaitent faire un vote sur un quatrième scénario : garder le transport et arrêter la cantine et le périscolaire. Cela implique de voter pour un budget non proposé par le CA et dont les calculs n'ont pas été chiffrés, ce qui n'est pas envisageable. D'autres parents souhaitent reporter le vote, ce qui est également refusé par le CA. En effet, il est prévu dans les statuts que l'assemblée générale adopte le budget. Si elle ne l'adopte pas, une assemblée générale dédiée au budget peut être convoquée un mois après et l'APEEE devra alors expédier les affaires courantes, et ne pourra en conséquence prendre aucune décision de fond en matière financière. Karim Kettani explique que le déficit déjà important continuera de se creuser et qu'il est peu probable que les données évoluent beaucoup d'ici là, du moins dans un sens positif. L'assemblée générale devra donc se prononcer ce soir pour l'un des trois budgets proposés.

Tobias Stricker précise que si le budget stop est approuvé, il ne sera plus possible de rouvrir les services, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire, même lorsque la situation sanitaire le permettra. Le budget 2 en revanche propose une certaine souplesse : arrêter les services si nécessaire et les rouvrir lorsque l'APEEE en aura l'autorisation. Enfin, le trésorier précise qu'une grande partie du staff de la cantine est actuellement au chômage technique afin de réduire au maximum les coûts. Il souligne ainsi le travail du Conseil d'administration qui, tout au long de l'année, cherche à optimiser les résultats afin de fournir aux parents le meilleur service à moindre prix.

Victoria Petrova précise à son tour que l'année passée, des investissements ont été fait au niveau de la cantine qui auraient dû être couverts sur l'exercice 2019-2020, cependant en raison du confinement, de la fermeture des services et des obligations légales en matière sanitaire, il a été impossible de fournir le service tel que prévu et d'avoir un retour sur investissement. Cette situation explique la raison pour laquelle les prix de la cantine doivent être adaptés et donc augmentés.

#### **Vote**

##### ➤ **The General Assembly decides to adopt the 2020-2021 budget presented by the Board:**

**Budget 1 : 28,99%**

**Budget 2 : 39,05%**

**Budget Stop : 5,33%**

**Abstention : 26,63%**

#### **Présentation de la réserve Covid**

Alexandre Grigorescu-Negri reprend la parole afin de présenter le suivi des réserves, sommes d'argent dédiées à un but bien précis. Plusieurs réserves ne sont actuellement plus nécessaires, et le Conseil d'administration souhaiterait les réaffecter à un nouveau fonds : une nouvelle réserve dédiée à la Covid. Il est donc demandé ce soir à l'assemblée générale de voter sur l'affectation des réserves et



ainsi de voter sur la proposition d'allouer 40 591,15€ à une réserve Covid afin de payer les différentes dépenses qui vont survenir dans le cadre de la pandémie.

#### **Vote**

- **The General Assembly agrees on the proposal to allocate the 40.591,15 € to a COVID reserve:**  
**Oui : 83,43%**  
**Non : 8,88%**  
**Abstention : 7,69%**

#### **Présentation de la Somerfest**

Le trésorier rappelle que la Somerfest est une initiative qui a initialement été lancée par un groupe de parents et dans laquelle l'APEEE s'est progressivement impliquée au niveau de l'organisation. Lorsque cette fête a lieu, l'APEEE s'occupe de fournir un investissement initial pouvant aller de 30 000€ à 40 000€, gérer les paiements (site internet, carte de crédit, espèces), gérer les comptes bancaires dédiés à la Somerfest et supporter les pertes le cas échéant.

L'idée de ce vote est de formaliser le fait que l'APEEE s'occupe de l'organisation de la Somerfest. Pour que l'APEEE puisse continuer son rôle dans l'organisation de cette fête, l'assemblée générale doit en effet mandater l'association dans cette action. Cela permettra d'incorporer les dépenses et les revenus liés à la Somerfest dans notre comptabilité.

Un parent soulève la question du rôle décisionnel du comité Somerfest si ce vote passe, et demande à clarifier qui prendra la décision de redistribuer les fonds récoltés. Le trésorier répond qu'il n'est pas question ici de reprendre la charge organisationnelle de la Somerfest mais rappelle que le comité Somerfest n'a pas d'existence légale. L'idée est de trouver un moyen d'assurer une traçabilité de ce qui est fait avec l'argent récolté, comme c'est le cas avec le Community Fund.

#### **Vote**

- **The General Assembly decides to integrate the Somerfest as part of the APEEE:**  
**Oui : 76,74%**  
**Non : 17,44%**  
**Abstention : 5,81%**

#### **Présentation d'un nouveau business model**

Alexandre Grigorescu-Negri reprend la parole afin de présenter une idée née de la situation dans laquelle l'APEEE se trouve actuellement : changer le business model avec lequel l'association fonctionne.



Le système actuel de pré-paiement à chaque trimestre des différents services s'est avéré trop rigide en ces temps incertains. Tous les services ont ainsi commencé à travailler sur de nouveaux business models afin d'offrir une plus grande flexibilité aux parents, aux élèves et à l'APEEE. Une des idées qui est ressortie au sein du service cantine est de ne plus payer à l'avance mais d'instaurer un système « à la carte ». Cela permettrait à l'enfant de choisir quand il veut manger à la cantine et de ne pas perdre de l'argent les jours où il ne s'y rend pas.

Le trésorier attire donc l'attention des parents sur le fait que le Conseil d'administration travaille sur ce projet et fournira de plus amples informations prochainement. Il termine par remercier l'équipe de l'APEEE qui a fourni beaucoup d'effort pour s'adapter à cette période, et plus particulièrement Eric Rega, le comptable et Eric Piettre, le directeur. Il profite de cette occasion pour mentionner le départ à la retraite en fin d'année de Monsieur Piettre. Le Conseil d'administration et l'assemblée générale remercient le directeur pour son travail.

### **Présentation du rapport pédagogique**

Karim Kettani, Vice-Président des affaires pédagogiques, revient sur les activités du secteur pédagogique de cette année et rappelle que les parents, en tant que représentants de classe et/ou de section, constituent la colonne vertébrale de la partie pédagogique de l'APEEE.

M. Kettani précise que le suivi des activités pédagogiques de cette année contient deux volets : un vis-à-vis de l'école, de la direction et des enseignants, alors que l'autre concerne Interparents, qui a pris un poids important avec l'impossibilité de tenir les examens et la nécessité de réformer toutes les méthodes de calcul des notes, principalement pour les S4 à S6, les B-tests n'ayant pas pu avoir lieu après janvier. Le groupe de travail pédagogique s'est fortement impliqué au niveau de ce sujet, notamment en conséquence du mécontentement des élèves et des parents vis-à-vis de la façon dont le Bac a été géré. Pour rappel, il n'y a pas eu d'examens mais un pré-Bac qui a compté pour environ 60% de la note du Bac et un système de modération qui a réduit les notes d'environ 90% des bacheliers, ce qui a affecté dans certains cas leur admission à l'université de leur choix. Exceptionnellement cette année, une vingtaine de recours contentieux a eu lieu devant la chambre des recours des Ecoles européennes. L'APEEE a soutenu et aidé les parents et les bacheliers qui souhaitaient protester contre la réforme du système de Bac suite au confinement. M. Kettani signale cependant que ces recours contentieux n'ont malheureusement pas abouti.

M. Kettani explique que le groupe pédagogique a également travaillé sur le suivi de l'enseignement à distance. Il en profite pour remercier Mme Hernandez pour le sondage auprès des parents qui a été conduit en fin d'année scolaire 2019/2020 sur leur expérience, ainsi que celle des élèves. Ce sondage s'est avéré très utile pour orienter à la fois les discussions avec l'école mais aussi à un niveau supérieur.

Le Vice-Président des affaires pédagogiques mentionne également que l'APEEE est représentée auprès de plusieurs organes : conseils d'éducation secondaire, conseils d'éducation maternelle et primaire lors desquels des discussions plus pratiques sont abordées (politiques des devoirs, politique BYOD -





*Bring Your Own Device*, etc), le conseil consultatif de l'école où des textes importants comme la *ICT Charter* et la politique anti-harcèlement ont été largement discutés cette année.

M. Kettani tient à remercier les parents ainsi que les représentants de classe qui composent le groupe de travail pédagogique et qui ont été désignés via une procédure en ligne. Il souligne l'implication de nombreux parents lors de cet événement, et relève que de nombreux parents y ont participé parce que la réunion avait lieu en ligne. Un *Town Hall Meeting* a également été tenu en ligne avec la direction de l'école, et M. Kettani souligne que la tenue en ligne de réunions de ce type pourra rester d'application au-delà de la pandémie.

### **Présentation du rapport du Fonds social**

M. Kettani souligne avec étonnement que très peu de demandes ont été soumises au Fonds social suite à la Covid : 300€ ont été dépensés l'année passée pour une participation à un voyage scolaire.

Il précise qu'il reste environ 15 770€ dans le Fonds social et rappelle que Mme Kichaout et Mme Ghitoi sont également membres de ce fonds et les remercie pour leur travail.

Si des parents sont confrontés à des difficultés économiques pour assurer des dépenses liées à des activités scolaires obligatoires (ex : équipement informatique en période de confinement), le Fonds social est disponible. M. Kettani évoque le règlement de procédure et le formulaire à remplir qui existent tous deux en français et en anglais et sont [disponibles sur le site internet de l'APEEE](#). Il précise qu'il y a des critères socio-économiques à remplir afin que la demande soit éligible et qu'il est possible que les membres du Fonds social demandent des fiches de paie, de composition de ménage, des preuves de remboursement de crédit, etc. La présidente souligne que la confidentialité est de mise et que l'identité des personnes qui s'adressent au fonds ne sont connues que des trois personnes chargées du Fonds social. Les membres sont en effet extrêmement prudents et veulent absolument préserver cette confidentialité.

### **Présentation du rapport Périscolaire**

Penelope Vlandas, responsable du périscolaire, expose ce qui a été accompli au sein du service : optimisation des aspects logistiques (une personne supplémentaire a été recrutée pour l'accompagnement des enfants de maternelle et de primaire), création de plus d'activités et plus de groupes afin de diversifier l'offre avec pour but l'augmentation des inscriptions. Mme Vlandas rappelle qu'en raison de la Covid, le service périscolaire a été obligé de cesser toutes ses activités en mars 2020.

Le service périscolaire a également travaillé sur une meilleure visibilité des cours proposés : un descriptif de chaque cours et de chaque professeur a été publié sur le site internet avant le démarrage des inscriptions.



Un voyage au ski, le 3<sup>e</sup> organisé par le service, a pu avoir lieu pendant les vacances de Carnaval 2020. Cette année en revanche, l'organisation d'un tel voyage ne sera pas possible. Enfin, Mme Vlandas souligne qu'un retour en bus à Mérode le mercredi après-midi a été mis en place. Suite à une question posée par un parent, la responsable du périscolaire explique qu'un partenariat avec l'association Action Sport a été lancé afin de proposer des activités qui ne peuvent être offertes au sein de l'école.

Etant donné la pandémie de Covid-19, le bureau périscolaire travaille sur les activités qui peuvent être données en ligne : les retours des cours donnés en ligne actuellement sont positifs. De manière générale, les parents remercient le bureau périscolaire pour l'offre et la qualité des cours.

### **Présentation du rapport Cantine**

Tobias Stricker, responsable de la cantine, met en avant les améliorations qui étaient en marche au niveau du service « Food & Beverages » avant la pandémie de Covid-19 (les investissements au Snack Shack, etc.).

Il souligne que malgré les investissements sanitaires considérables entrepris (cloisons plexiglas, etc.), la cantine a dû fermer. D'un point de vue budgétaire, le service avait dépassé les objectifs qui lui étaient fixés ces dernières années. Le déficit qui est à déplorer au sein du service cantine à l'heure actuelle s'explique ainsi uniquement par la crise sanitaire et n'est pas structurel.

M. Stricker rappelle l'augmentation des prix des denrées alimentaires à laquelle la cantine doit faire face. Il évoque également qu'il est possible pour les parents de venir manger 3 fois par an à la cantine afin qu'ils se fassent une idée de la qualité des repas servis.

Une question sur la possible réouverture du Snack Shack en formule *take away* est posée. M. Stricker répond que l'APEEE ne dispose pas d'autorisation d'ouvrir le Snack Shack pour le moment mais que toutes les pistes sont explorées.

### **Présentation du rapport Transport**

Victoria Petrova, responsable du transport, présente brièvement ce qui est décrit dans le rapport Transport qui couvre l'exercice 2019-2020, notamment l'impact de la Covid-19 sur le service.

Mme Petrova souligne le travail du bureau transport et remercie toute l'équipe qui a travaillé sans relâche pour rendre possible la réouverture du service en juin dernier. Elle saisit l'occasion pour rappeler les investissements qui ont été faits au sein du service afin de s'adapter aux exigences sanitaires liées à la pandémie.



Les engagements auxquels le service avait souscrit à savoir le « verdissement » (*greening*) de l'offre de transport afin de réduire l'impact de la pollution continuent également d'être une priorité. Le service transport travaille avec cinq bus de la société Keolis qui fonctionnent au gaz naturel comprimé. D'autres options pour l'avenir sont envisagées, comme des motorisations totalement électriques, mais cela demande encore des examens et des études supplémentaires.

Mme Petrova mentionne également que, depuis janvier 2021, Bruxelles est passée à 30km/h dans la plupart des voiries. Le bureau transport avait anticipé ce changement, ainsi les itinéraires ont été recalculés. Les horaires repris dans les commandes transport des parents prennent en compte cette modification depuis septembre 2020. Elle invite enfin les parents à se référer au rapport en ce qui concerne les remboursements.

Un parent dans l'assemblée fait part du non-port du masque de plus de la moitié des chauffeurs de bus qui entrent au sein de l'école à bord de bus vides, et qui émettent toutefois des aérosols. Mme Petrova répond en expliquant que tous les bus disposent de systèmes de ventilation spécifiques qui fonctionnent même lorsque les bus tournent à pleine capacité. Le bureau transport a imposé un cahier des charges aux compagnies de bus mentionnant ce système. Ce cahier des charges est vérifié à intervalles très réguliers. Mme Petrova invite les parents qui rencontrent des problèmes sanitaires au sein des bus de leurs enfants à s'adresser directement au bureau transport.

Une question sur l'attribution de places fixes dans les bus est posée, l'idée étant de pouvoir prévenir les parents dont les enfants étaient assis à côté de l'enfant positif à la Covid qu'ils sont contacts à haut risque et doivent être mis en quarantaine. La responsable du transport répond que lorsque des parents préviennent que leur enfant a été testé positif, l'APEEE ne peut divulguer l'identité de l'enfant en question pour des raisons de protection des données. Elle rappelle que les enfants se désinfectent les mains en montant dans le bus et gardent leur masque le long du trajet. La Présidente prend la parole afin d'évoquer la réunion hebdomadaire axée sur la Covid (*Covid Task Force*) qui a eu lieu au matin même avec la direction de l'école et dans laquelle ce point a été soulevé. Les élèves ne prennent cependant pas toujours le même bus (cf. les deux départs de l'après-midi), ce qui rend très difficile le fait d'allouer des places aux enfants mais l'école et l'APEEE travaillent de concert afin de proposer une solution.

#### **Position de l'APEEE sur les recommandations de l'auditeur**

Karim Kettani revient sur les recommandations de l'audit de performance qui a été conduit à l'automne 2018. Il rappelle que cet audit avait pour but l'évaluation de la performance et des méthodes de travail de l'APEEE. M. Kettani évoque qu'entre-temps de nouveaux statuts ont été adoptés fin 2018 et il s'est avéré que sur beaucoup des recommandations de l'audit, de nombreux points avaient déjà été clarifiés et traités dans la réforme des statuts.

L'audit a abouti à 50 recommandations de l'auditeur sur lesquelles le Conseil d'administration est en mesure d'en accepter totalement 45, 4 ont été acceptés partiellement, et une a été rejetée. Il s'agit de



la recommandation n°8 qui visait à prolonger les mandats des membres du Conseil d'administration, or en raison du caractère bénévole de cette tâche et des circonstances familiales ou professionnelles changeant souvent, il n'est pas question de prolonger les mandats des membres du CA. M. Kettani précise qu'un groupe de recommandations ressort : le fait de clarifier la répartition du travail entre la partie de l'APEEE qui s'occupe des trois services (transport, cantine et périscolaire) d'une part, et celle qui s'occupe du reste d'autre part : la partie pédagogique, le groupe de travail *well-being*, etc.

M. Kettani souligne qu'avec les statuts de 2018, un comité exécutif a été mis sur pied de manière formelle composé de 8 membres du CA et du Directeur et qui se réunit chaque mois pour faire le suivi des aspects liés aux services et aux modalités financières.

### **Résultats des élections**

Ont ainsi été élus pour siéger au Conseil d'administration :

Botoroaga Cerasela, Buus Stephanie, Cosco Marianna, Jeannon Sophie, Kettani Karim, Kichaout Nadia, Koidu Maria, Kukulskis Vladas, Nicolae Dan, Puia Morel Dana Adriana, Vasile Iulian, Werhert Diane.

La Présidente félicite les candidats élus. Le modérateur Lewis Dijkstra est remercié pour son travail. Le Conseil d'administration remercie également tous les parents qui se sont connectés à l'assemblée générale de ce soir.

L'Assemblée générale se clôture à 23h00.



## ANNEX

### VOTES

#### Ordinary General Assembly APEEE Bruxelles IV – 25 January 2021

#### Election of the Administrative Board – January 25<sup>th</sup> 2021

#### Conseil d'administration – Election du 25 janvier 2021

#### BALLOT PAPER / BULLETIN DE VOTE

	<b>Nom, Prénom Name, First name</b>	<b>Section linguistique Language section</b>	<b>In favour En faveur</b>	<b>Against Contre</b>	<b>Abstention Abstention</b>
<b>1</b>	Botoroaga Cerasela	EN	<b>122</b>		<b>46</b>
<b>2</b>	Buus Stephanie	EN	<b>157</b>		<b>11</b>
<b>3</b>	Cosco Marianna	IT	<b>141</b>		<b>27</b>
<b>4</b>	Jeannon Sophie	FR	<b>140</b>		<b>28</b>
<b>5</b>	Kettani Karim	FR	<b>152</b>		<b>16</b>
<b>6</b>	Kichaout Nadia	FR	<b>140</b>		<b>28</b>
<b>7</b>	Koidu Maria	ET	<b>137</b>		<b>31</b>
<b>8</b>	Kukulskis Vladas	EN	<b>145</b>		<b>23</b>
<b>9</b>	Puia Morel Dana Adriana	EN	<b>143</b>		<b>25</b>
<b>10</b>	Vasile Iulian	RO	<b>142</b>		<b>26</b>
<b>11</b>	Werhert Diane	FR	<b>140</b>		<b>28</b>
<b>12</b>	Dan Nicolae	RO	<b>141</b>		<b>27</b>
<b>13</b>					
<b>14</b>					
<b>15</b>					





<b>General Assembly &amp; Date</b>	<b>Resolution adopted by the General Assembly</b>	<b>Voting result</b>	
School Year 2020-2021 GA2021_01_25	The General Assembly decides to give discharge to the Board on the certified accounts closed on 31st August 2020 and to carry forward the results to next year.	<b>67,86%</b> Yes 9,52% No 22,62% Abstention	
School Year 2020-2021 GA2021_01_25	The General Assembly decides to adopt the 2020-2021 budget presented by the Board.	28,99% Budget 1 <b>39,05%</b> Budget 2 5,33% Budget Stop 26,63% Abstention	
School Year 2020-2021 GA2021_01_25	The General Assembly agrees on the proposal to allocate the 40.591,15 € to a COVID reserve.	<b>83,43%</b> Yes 8,88% No 7,69% Abstention	
School Year 2020-2021 GA2021_01_25	The General Assembly decides to integrate the Somerfestto as part of the APEEE.	<b>76,74%</b> Yes 17,44% No 5,81% Abstention	